

REVUE DE PRESSE



17 NOVEMBRE 2015

> 30 NOVEMBRE 2015



■ Parc d'activités Brabois Forestière

Contrat de concession signé

C'est signé ! Le 5 novembre, la communauté de communes Moselle et Madon a signé avec la SEBL (Société d'équipement du bassin lorrain) le traité de concession d'aménagement du parc d'activités Brabois Forestière. Ce futur parc d'activités tertiaires, situé sur le plateau



de Brabois-Chavigny, s'affiche *«comme un projet d'envergure car il se place au carrefour de nombreux enjeux du fait de sa situation aux portes d'entrée de deux territoires distincts mais complémentaires que sont celui de la communauté de communes Moselle et Madon et celui du Grand Nancy et à proximité d'infrastructures routières importantes»*, expliquent les signataires. Cette future vitrine de Moselle et Madon accueillera des activités tertiaires sur la partie proche du Technopôle et de l'échangeur de Brabois. *«Il maintiendra la vocation nature et loisirs du restant du plateau»*, précise la SEBL *«et il s'intégrera harmonieusement dans la «coupure verte» entre l'agglomération nancéienne et celle de Moselle et Madon.»* Un parc d'activités réfléchi...

CCMM : le parc d'activités Brabois forestière dans les mains de la SEBL



Signature du traité d'aménagement concernant le parc d'activité Brabois forestière de Chavigny.

La communauté de communes de Moselle et Madon, représentée par son président Filipe Pinho et la SEBL (Société d'Équipement du Bassin Lorrain) en présence des élus du territoire, ont signé un traité d'aménagement concernant le parc d'activités Brabois forestière de Chavigny.

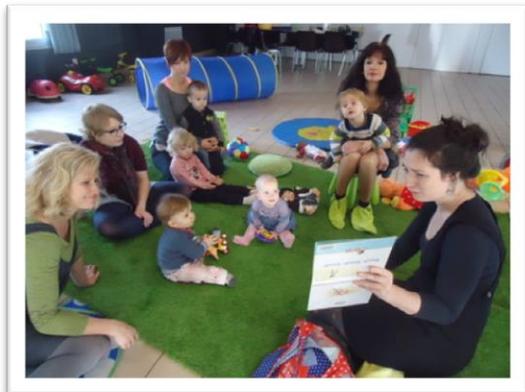
Ils ont officialisé ainsi le lancement d'une des plus importantes opérations économiques de Moselle et

Madon. En effet, avant la signature, le président Filipe Pinho soulignait qu'au-delà de son histoire, cette zone de 21 hectares bénéficie de plusieurs particularités qui la différencie des autres espaces économiques du territoire : « Le fait que cette zone soit située juste à côté de l'autoroute A33 à Brabois à proximité de l'agglomération nancéienne lui confère un intérêt qui dépasse le cadre communautaire de Moselle et Madon. Elle n'hébergera pas toutes les catégories d'entreprise et sera une zone technopolitaine dans le sens où elle sera censée accueillir des entreprises avec des hautes technologies qui pourront être liées à l'université. De plus, cette zone doit s'inscrire d'intérêt Schéma de cohérence territoriale (Scot). C'est-à-dire qu'elle s'inscrit dans une dimension géographique à l'échelle du Grand Est concernant 500.000 habitants. »

Les travaux de viabilisation, de démolition et la commercialisation seront réalisés en trois phases sur une durée allant de 2016 jusqu'en 2029 pour un budget total de 10 millions et demi d'euros.

La SEBL sera chargée d'acquérir la propriété des biens mobiliers et immobiliers nécessaires à l'opération, d'exécuter les études nécessaires à la mise en oeuvre du projet, de réaliser les travaux et l'aménagement situés dans le périmètre de la zone, d'assurer la commercialisation des terrains, le financement et la gestion financière de l'opération.

Des comptines, de la peinture et de la pâte à modeler



Les comptines plaisent beaucoup aux petits.

C'est à la Maison du Temps libre que s'est déroulée une nouvelle séance ludique pour les petits, organisée par le Relais assistantes maternelles (RAM) « le Fil d'Ariane ». Sophie Imbert, Céline Nofal et Marie Ohlmann, animatrices petite enfance, ont accueilli une dizaine de petits âgés de quelques mois à 3 ans.

Accompagnés de leur nounou, ils ont d'abord évolué librement dans la grande salle où de nombreux jeux et jouets avaient été disposés. Ensuite ils ont écouté différentes comptines accompagnées par une jolie

marionnette d'écureuil. Pour terminer cette séance, les enfants ont participé à une activité sensorielle adaptée à leur âge : pour les moins de 18 mois, ce fut une activité pâte à modeler (comestible) et pour les plus grands de la peinture avec les doigts.

Les nourrices apprécient toujours cette initiative renouvelée par le RAM qui apporte aux enfants des temps de sociabilisation et aux adultes des moments d'échange et de partage.

Succès de l'après-midi jeux



Une soixantaine d'enfants sont venus passer un bon moment en famille, entre amis ou avec leurs voisins à l'invitation de Marie-Andrée Mougénot, présidente de Familles rurales et la ludothèque de la Filoche, avec le ludobus représenté par Florine et Delphine pour faire profiter petits et grands, jeunes et moins jeunes à de nombreux jeux de toutes sortes : jeu de pico, de blocus, de quaridor, de fermer la boîte, le passe trappe, billard hollandais, jeu de la grenouille, jeux d'adresse en bois, jeux de stratégie, jeux de cartes, sans oublier le coin des tout-petits.

A 16 h 30, Maud, Isabelle, Aude et Gérard de Famille rurale a proposé à tous les participants un goûté de crêpes à la confiture.

Les participants se sont quittés ravis de cet après-midi de jeux. Et Maud donne rendez-vous au printemps pour un nouvel après-midi de jeux organisé par Famille rurale.

Vendredi 27 novembre 2015 / Viterne

Les belles histoires du mercredi



Les enfants ont écouté attentivement les histoires.

Un mercredi par mois à la bibliothèque, les enfants de la commune et d'ailleurs sont invités à écouter les jolies histoires racontées par Marie-Christine, assistée de Patricia.

Ce mercredi, une douzaine d'enfants âgés de 3 à 9 ans ont répondu présent à l'invitation. Cette fois-ci le thème abordé était la légende de saint Nicolas, avec les lutins de Noël et la lettre au Père Noël. Les enfants ont écouté les récits dans le plus grand

calme.

L'heure du conte terminé, un petit goûter avec un gâteau d'anniversaire pour les 7 ans de Lou avait été concocté par une maman.

S'ensuivaient les activités manuelles avec la fabrication et décoration d'un saint Nicolas et de son âne.

Prochain rendez-vous le 16 décembre, à 16 h à la bibliothèque.

Vendredi 27 novembre 2015 / Richardménil

Monstres, dragons et compagnie...



Les petits sont captivés par les comptines.

À la médiathèque de Richardménil, une quinzaine de petits ont écouté avec une très grande attention Marie-Christine Fossier, conteuse, accompagnée par la guitare de Cyril Juy, chanteur et musicien, venus pour une nouvelle séance des bébés lecteurs. Cette animation est proposée dans le cadre des médiathèques en réseaux, organisée par la Filoche.

Les deux animateurs ont proposé des comptines et des chansonnettes sur le thème des gentils monstres et dragons. C'est avec beaucoup de dynamisme et

de bonne humeur que Marie-Christine et Cyril ont emmené les enfants dans le monde imaginaire de ces créatures. Petits et grands ont apprécié les différentes chansons comme "Le dragon endormi", "Petit dragon" et "L'énorme potiron", ainsi que les sympathiques comptines comme "Le monstre" de Nathalie Laurent, "Toc-Toc qui est là" de Sally Grindey, "Gros cornichons" d'Edouard Manceau et "Petit dragon" de Rike Lemmens.

Dimanche 29 novembre 2015 / Flavigny-sur-Moselle

Rencontre Intergénérationnelle



Les enfants et les seniors.

Ce vendredi matin les enfants de la crèche Flamini se sont rendus à la Filoche. Une rencontre intergénérationnelle était organisée avec les personnes âgées de l'Ehpad de Neuves Maisons et de Bainville-sur-Madon et les enfants de la crèche de Flavigny.

Enfants et adultes ont partagé un moment de convivialité. Ils ont chanté, raconté des histoires, fait quelques jeux.... C'était un joli moment avec beaucoup d'émotion.

Dimanche 29 novembre 2015 / Sexey-aux-Forges

Atelier décors à la mairie



Les enfants fiers de leur travail.

Telle une ruche, il régnait une grande agitation mercredi après-midi à la salle du conseil de la mairie car dans le cadre du cycle thématique « papier culte » mis en place par la Filoche la médiathèque de Sexey a reçu une dizaine de jeunes enfants pour un atelier origami.

Encadré par Marie-Paule Schwaller et plusieurs mamies et mamans, les jeunes mains expertes ont découvert les secrets et les techniques du pliage et du collage du papier. Les enfants et les organisateurs ont profité de l'atelier pour confectionner avec application des décorations multicolores qui orneront les sapins du haut du village et du lavoir communal.



COMMUNES

CCMM

Mercredi 18 novembre 2015 / Neuves-Maisons

Les échos du conseil municipal

Avant de débiter le conseil municipal de novembre, le maire a informé que, concernant le contentieux entre la commune de Neuves-Maisons et Mme Claude Bernard, pour l'affaire s'agissant de la placette située au centre-ville, le Conseil d'Etat a décidé de mettre à la charge de Mme Claude Bernard, la somme de 3.000 EUR au titre de l'article L.761-1.

Parmi les délibérations, le conseil municipal a approuvé les demandes de subventions pour la requalification de la rue du Capitaine-Caillon, des travaux d'aménagement du site du Val de Fer pour l'aménagement d'un théâtre de verdure et pour les travaux d'accessibilité des établissements recevant du public (école maternelle Léon-Blum, Parc des sports André-Courrier et marché couvert).

Concernant le budget prévisionnel 2016 du centre culturel Jean-L'Hôte, le groupe d'opposition s'est abstenu soulignant que les documents fournis étaient incomplets et que ce manque d'informations empêchait le groupe de se positionner.

Jeudi 19 novembre 2015 / Viterne

Les échos du conseil municipal

Droit de préemption. Le maire rappelle la délibération n° 22-2015 concernant le droit de préemption urbain et, notamment, les parcelles AA22, 23 et 24, 69, rue Jeandidier-Brigeot. Pour réaliser cet achat, le maire explique qu'il est nécessaire d'ouvrir les crédits budgétaires au budget primitif. Le conseil après en avoir délibéré, valide la demande du maire.

Astreintes du personnel technique. Le maire explique aux membres du conseil qu'il est tout d'abord inquiet de l'état de santé des agents techniques et qu'il a fait le nécessaire avec le centre de gestion 54 pour des examens inhérents. Il convient de s'assurer au maximum que le service de déneigement soit garanti. Compte tenu des absences imprévues et fréquentes des agents communaux, le service risque de ne pas être rendu à l'habitant et l'on ne peut pas réagir en temps réel si ces absences venaient à se produire en plein hiver.

Il est donc proposé d'annuler la délibération 34/2015 et de faire appel à la sous-traitance.

L'EARL d'Houémont est désignée pour remplir cette mission pour une somme forfaitaire de 110 EUR TTC par intervention.

Le conseil approuve la démarche.

Vendredi 20 novembre 2015 / Chavigny

Le maire a rencontré ses administrés



Des habitants soucieux de l'avenir de leur village.

Lundi soir, une cinquantaine d'habitants participaient lundi à l'assemblée communale salle Chardin. Le maire, Hervé Tillard, après évoqué les tragiques événements survenus à Paris vendredi dernier, a accueilli ses administrés. Pas d'ordre du jour pour cette rencontre, tous ayant été invités à poser par écrit les questions ou remarques les concernant sur ce qui se passe dans la localité suite aux prévisions annoncées, sur le devenir de certains secteurs...Les questions ont été traitées sans ordre, la première concernant la divagation de chiens, suite aux incidents survenus cet été incriminant deux « molosses

» ayant attaqué une dame promenant deux petits chiens, avec la mort du plus petit, (le dossier est suivi par la gendarmerie)... La question suivante concernant l'aménagement de l'impasse du Mazot : travaux qui seront réalisés après accord de versement d'une subvention...Ensuite les transports intercommunaux ont fait l'objet de questions sur la taille des bus, trop grands ou trop petits suivant l'heure ou le lieu. Rappel :actuellement 5 lignes desservent les 19 communes de la CCMM, le T'MM dessert maintenant le CHU... La zone du Clair Chêne où en est-on ? Encore quelques problèmes d'acquisitions de terrains, les installations sportives sont hors zones, la convention d'aménagement et signée avec SEBL, les travaux commencent dans quelques mois. Suite aux « feuilles d'imposition » reçues récemment des questions sont posées au sujet des taux d'imposition (qui n'ont pas variés) c'est l'abattement appliqué au montant des bases qui, supprimé, a provoqué une hausse de la TH. L'occasion pour le maire de parler de la lutte engagée avec l'administration pour modifier la règle de calcul appliquée actuellement réduisant la DGF .Le débat s'est poursuivi entre le maire et des proches des joueurs de l'équipe de foot suite à l'occupation du stade par les gens du voyage ayant plaintes et dérapages....

Vendredi 20 novembre 2015 / Pulligny

Les souhaits des jeunes édiles



Première séance plénière du conseil municipal des jeunes !

Le conseil municipal des jeunes a été élu en mars dernier pour 18 mois. Depuis, les enfants se sont réunis environ quatre fois avec Thomas, leur animateur pour réfléchir à des projets qu'ils souhaiteraient mettre en place dans le village.

Ce mardi, Camille, Laïla, Romane, Marion, Arthur, William et Hugo - le maire - se sont réunis pour leur

première séance plénière du conseil municipal des jeunes, en présence du maire Jean-Luc Dussaucy et d' Audrey Normand, adjointe à la jeunesse et conseillère départementale..

Les projets proposés par les enfants sont :

- Des canisacs biodégradables à installer dans des lieux stratégiques du village. Un questionnaire établi par Camille sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres du village pour connaître les habitudes des lieux de promenade des chiens.

- Au City stade, les enfants demandent une prolongation du chemin empierré jusqu'à l'entrée de celui-ci et au moins deux bancs.

- Un parcours de bosses pour les vélos et les skates près du City Stade. Celui-ci pourrait être fait au cours d'un chantier jeunes.

- Un autre chantier : nettoyage des tables de ping-pong du Tricourt et Entre Deux-Eaux et remettre le filet de badminton du Tricourt en place.

- Au cours d'un autre chantier, les enfants voudraient participer au fleurissement du village.

Le CMJ espère que leurs aînés du conseil vont les écouter et qu'ils vont pouvoir réaliser leurs projets.

Une chose est sûre, aux vacances d'hiver ou de printemps, les enfants iront visiter l'Assemblée nationale à Paris avec Audrey et le député Dominique Potier.

La prochaine réunion est fixée au mardi 8 décembre. Les jeunes devront réfléchir sur l'élaboration d'un logo qui sera utilisé pour leurs papiers officiels.

Samedi 28 novembre 2015 / Chavigny

Le Plan local d'urbanisme en phase finale



Un public restreint mais attentif.

La révision du plan local d'urbanisme, document qui régit l'aménagement, du territoire communal, le développement de la commune dans l'intercommunalité, entre dans sa phase finale. Ces travaux ont été confiés au bureau d'études "Espaces et Territoires", 240, rue de Cumène à Neuves-Maisons.

Dernières évolutions

Le maire, Hervé Tillard, avait organisé une réunion publique d'information, le 24 novembre salle Chardin, pour la présentation définitive des documents. Une trentaine de personnes intéressées, parmi elles les élus, membres de la commission, ont suivi avec attention les modifications apportées au plan précédent, en prenant en compte les dernières évolutions en matière d'urbanisme, commentées par Céline Beaudon, technicienne chargée de cette révision. PLU respectant le potentiel constructif et les prescriptions du SCOT. Schéma de cohérence territoriale, documents publics, plans, schémas, programmes et cartes qui cadrent dans l'aménagement et l'urbanisme à l'échelle d'un territoire. Documents étant périodiquement mis à jour dans le cadre des lois sur l'urbanisme, réglementation des différentes zones, urbaines, naturelles et autres d'un territoire.

Le nouveau PLU devrait être approuvé et opposable en 2017, après la procédure administrative définie dans avec l'échéancier qui suivra, comprenant la consultation des personnes, services publics et organismes extérieurs, la désignation d'un commissaire enquêteur, l'enquête publique et s'il n'y a pas de recours, la délibération du conseil municipal applicable. La réunion s'est achevée par un débat avec

des questions et des réponses, certains administrés profitant de cette rencontre pour questionner le maire sur des problèmes d'urbanisme ou de construction les concernant particulièrement.

Dimanche 29 novembre 2015 / Chavigny

Les échos du conseil municipal

Le conseil municipal, présidé par le maire Hervé Tillard, s'est réuni vendredi. Après avoir pris connaissance des délibérations, à l'ordre du jour, qui allaient être votées à l'unanimité, il a débattu sur :

Mise en conformité : La mise aux normes d'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) de la cour de la mairie, soit la démolition de l'ancien revêtement et le rehaussement au niveau du seuil des portes d'entrées (suppression de marches d'escalier) par l'application d'une couche d'enrobé à chaud et la réalisation de marquages sur le sol. Une demande subvention, au titre du fonds d'investissement transitoire, sera adressée au conseil départemental pour financer ces travaux.

Virement de crédit : Pour financer ces travaux, et ceux réalisés dans la cour de l'école maternelle, imprévus au budget, 25.000 EUR, seront prélevés sur le compte voies et réseaux.

Prévention santé au travail : Le maire rappelle les modalités, le fonctionnement de ce service de médecine préventive du centre de gestion dans le cadre de l'ensemble des dispositions réglementaires relatives à la santé et aux accidents du travail. Il permet d'assurer un suivi médical des agents des collectivités. Le conseil municipal a émis un avis favorable à l'avenant à intervenir à compter du 1er janvier 2016 sur l'évolution des modalités de fonctionnement et de financement de ce service.

Schéma départemental de la coopération intercommunale :

Depuis 2014, plusieurs dispositions ont été prises pour transformer en profondeur l'organisation territoriale de la République. La loi du 16 janvier 2015 délimitant les régions constitue le premier volet de cette réforme. Aucune objection de la part du conseil municipal sur ces aménagements.

Travaux en forêt : René Denille présente le programme des travaux proposés par l'agent de l'ONF chargé de la gestion des bois communaux qui est accepté par le conseil municipal.

Lundi 30 novembre 2015 / Messein

Les échos du conseil municipal

Avant d'ouvrir la séance du conseil municipal, le maire Daniel Lagrange a demandé aux conseillers d'observer une minute de silence en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre.

Toutes les délibérations à l'ordre du jour ont été adoptées à l'unanimité à commencer par l'approbation du P.V du dernier C.M.

Le maire a donné quelques explications sur la loi dite Notre du 7 août 2015 qui prévoit une nouvelle phase de rationalisation des périmètres des intercommunalités, le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de schéma départemental s'agissant des dispositions concernant directement la CC.MM.

L'avenant à la convention d'adhésion prévention et santé au travail avec le centre de gestion est approuvé ainsi que l'adhésion pour participer au risque Santé organisé par le CDG, mais chaque agent concerné pourra choisir son assureur.

Convention pour la mise à disposition de la salle des Mille Club à l'association de l'Art, des Bulles et du Silence représentée par Mme Corinne Tiquet, sera facturée à chaque fin de trimestre à raison de 10 EUR de l'heure.

Acceptation d'un chèque d'un montant de 772,90EUR émis par Juridica service de protection juridique de notre assureur la SARL Varnerot, une indemnité contractuelle dans le cadre d'une procédure devant le tribunal administratif.

Attribution de 20 bons d'achats de 25EUR à retirer au magasin Déco Fleurs de Neuves-Maisons pour récompenser les lauréats des maisons fleuries 2015.

Le devis présenté par la société JSE de Tomblaine pour l'acquisition de matériel d'illumination pour un montant de 1.848, EUR.



ACTUALITES

DIVERSES

Métropole : oui unanime mais...



Les conseils municipaux des 20 communes de l'agglomération vont désormais devoir se prononcer sur ce projet d'ici la fin février.

La métropole fait débat. Sur l'idée de la transformation de la communauté urbaine du Grand Nancy, il y a certes consensus et les élus l'ont unanimement approuvée hier. Mais ce vendredi, en présence de l'ancien président du District urbain, Claude Gaillard, du premier président de la CUGN, Charles Choné, et de l'ancien vice-président du Grand Nancy Gérard Royer, les élus de l'opposition

ont manifesté plusieurs craintes et inquiétudes. Le président du groupe de gauche, Hervé Féron, les a détaillées. Il évoque d'abord « l'absence de débat ». À l'entendre, la conférence des maires de mars dernier ne l'a pas introduit. Comme lui, Vincent Donati (Vandoeuvre), Bertrand Masson (Nancy), Pascal Jacquemin (Villers) ou encore Anne Levi-Cyferman (Vandoeuvre) et Michel Breuil (Essey), bref les élus de gauche ont demandé « des réponses aux questions posées lors de la dernière séance du conseil communautaire », le 2 octobre dernier. Des réponses précises pour expliquer l'impact du passage en métropole aux habitants de leurs communes. « Une feuille de route » insistent-ils, claire et précise. Ils l'auront, s'est engagé André Rossinot.

Ils attendent également que dans la nouvelle structure « 25 % des habitants de ce territoire soient enfin représentés », lance Vincent Donati. Il pose ainsi la question de la gouvernance et surtout de la représentativité des élus de l'opposition au sein de l'exécutif, lesquels n'ont plus accès aux vice-présidences. Président du groupe de la majorité, Serge Bouly a souligné la marche que s'apprêtait à franchir la collectivité. Elle va se poursuivre par « la saisine d'ici fin février des conseils municipaux des vingt communes du Grand Nancy » détaillait André Rossinot. Pour Laurent Hénart, le maire de Nancy, « nous allons au bout d'un chemin que nous avons fait solidairement depuis la création du District en 1959, puis de la communauté urbaine en 1995 ». Pour l'avenir, il a évoqué la possibilité d'ouvrir la future métropole au bassin d'emploi. Mathieu Klein, le président du Département et élu de Nancy, ne veut cependant pas que la question du devenir du sud du département « se limite à un élargissement de la métropole ». André Rossinot le pense aussi : « Aujourd'hui l'intelligence de territoire ne connaît pas de limite. Elle doit s'organiser sur des valeurs républicaines. Notre arme et notre force ».

Economie solidaire et insertion



Une partie du groupe de travail.

Dans le cadre de la présentation de l'expérimentation « L'emploi conçu comme un droit », se sont réunis à la SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) Le Relais à Allain, autour de Sylvie Balon, vice-présidente à l'insertion au conseil départemental, des élus et des représentants de la communauté de communes, d'ATD Quart-Monde, de Pays Terres de Lorraine, de l'ADSN (Agence de développement) et MEEF (Maison de l'entreprise, de l'emploi et de la formation). L'objectif de cette rencontre est d'informer les élus du département de l'état d'avancement du projet.

Les échanges ont commencé par la présentation du Relais Lorraine, créé en 2013, sous forme d'une Société Coopérative d'Intérêts collectifs. L'activité est le recyclage de textiles engendrant la collecte, la pose et le ramassage des conteneurs, le tri sur chaîne industrielle, manutention conditionnement et expédition.

La communauté de communes, membre de la SCIC, est propriétaire du bâtiment. L'exploitation a débuté en 2013 et la structure emploie aujourd'hui 30 personnes en insertion (CDDI et contrat d'avenir).

Le département a soutenu cette création à hauteur de 367 500 EUR au titre du Contrat territorial de développement durable, soit 267 500 EUR pour le bâtiment via la comcom et 100 000 EUR pour le matériel.

Le projet expérimental « L'emploi conçu comme un droit » est développé et porté au niveau national par ATD Quart-Monde. Il a pour objectif de remplacer le statut de chômeur de longue durée par celui d'actif à durée indéterminée. Il prend appui sur une logique de solvabilité des besoins sociaux non couverts sur un territoire par le financement d'emplois, via un fonds d'innovation alimenté par l'ensemble des collectivités sur la base des « coûts évités ».

La comcom a souhaité s'engager dans ce projet d'étude et en prendre la maîtrise d'ouvrage. Une équipe d'ingénierie a été constituée et chargée de préparer la modélisation du projet dans sa phase préparatoire.

Le département a attribué une subvention de 20 000 EUR à la comcom à la commission permanente de février 2015.

Cette aventure humaine se veut un antidote contre le chômage.